

COORDONNÉES

Adresse : Co-operators Compagnie d'assurance-vie
Centre de service à la clientèle (Collective)
1900 Albert Street
Regina SK S4P 4K8

Courriel : service_client_collective@cooperators.ca

DIRECTIVES

Veillez donner les renseignements suivants qui permettront d'identifier les personnes à qui vous donnez accès à Clic Avantages^{MD} et le niveau d'accès que vous accordez.

Si vous avez besoin d'un accès pour différents utilisateurs ou utilisatrices par compte, veuillez remplir un nouveau formulaire de demande pour chaque compte.

Les changements d'utilisateurs ou d'utilisatrices doivent être signalés à Co-operators au moins 5 jours ouvrables avant leur prise d'effet.

1. RENSEIGNEMENTS SUR LE PROMOTEUR DE RÉGIME

Nom du groupe/compte _____

Numéro de groupe _____ Compte _____ Date d'effet demandée _____

JJ/MMM/AAAA

2. INFORMATION DE SÉCURITÉ

Les renseignements suivants sont nécessaires pour configurer les paramètres de sécurité de la personne qui utilise Clic Avantages^{MD} pour les promoteurs de régime et les systèmes d'adhésion en ligne à Clic Avantages^{MD} ou de Clic Avantages^{MD} pour l'assurance invalidité (collectivement appelés ci-après « Clic Avantages^{MD} »). Un nom d'utilisatrice ou d'utilisateur et mot de passe exclusifs lui seront assignés. Le niveau d'accès accordé doit être soutenu par l'accès demandé dans l'entente d'utilisation de Clic Avantages^{MD} (GL2305F).

UTILISATEUR OU UTILISATRICE 1

Nom _____
Prénom _____ Initiale _____ Nom de famille _____ Titre _____

Téléphone _____ Courriel _____

- Accès en lecture seule** – Cet accès permet de consulter les renseignements, mais pas de les modifier dans Clic Avantage^{MD} pour les promoteurs de régime et dans l'adhésion en ligne à Clic Avantages^{MD}
- Accès lecture-écriture pour les conseillers et conseillères en régimes d'assurance collective** – Cet accès permet de consulter et de modifier les renseignements dans Clic Avantage^{MD} pour les promoteurs de régime et dans l'adhésion en ligne à Clic Avantages^{MD}
- Accès lecture-écriture pour l'administration du régime** (Choisissez les options qui s'appliquent)
- Cet accès permet de consulter et de modifier les renseignements sur l'admissibilité des participant-e-s, et d'accorder l'accès à Clic Avantage^{MD} pour les promoteurs de régime et à l'adhésion en ligne à Clic Avantages^{MD}
- Cet accès permet de consulter et de modifier les renseignements, et d'accorder l'accès à Clic Avantage^{MD} pour l'assurance invalidité.

UTILISATEUR OU UTILISATRICE 2

Nom _____
Prénom _____ Initiale _____ Nom de famille _____ Titre _____

Téléphone _____ Courriel _____

- Accès en lecture seule** – Cet accès permet de consulter les renseignements, mais pas de les modifier dans Clic Avantage^{MD} pour les promoteurs de régime et dans l'adhésion en ligne à Clic Avantages^{MD}
- Accès lecture-écriture pour les conseillers et conseillères en régimes d'assurance collective** – Cet accès permet de consulter et de modifier les renseignements dans Clic Avantage^{MD} pour les promoteurs de régime et dans l'adhésion en ligne à Clic Avantages^{MD}
- Accès lecture-écriture pour l'administration du régime** (Choisissez les options qui s'appliquent)
- Cet accès permet de consulter et de modifier les renseignements sur l'admissibilité des participant-e-s, et d'accorder l'accès à Clic Avantage^{MD} pour les promoteurs de régime et à l'adhésion en ligne à Clic Avantages^{MD}
- Cet accès permet de consulter et de modifier les renseignements, et d'accorder l'accès à Clic Avantage^{MD} pour l'assurance invalidité.

3. UTILISATION ET MODIFICATION

Chaque utilisateur ou utilisatrice doit se conformer aux exigences suivantes lors de l'utilisation de Clic Avantages^{MD} :

L'utilisateur ou utilisatrice doit s'assurer que toutes les clauses du contrat collectif sont respectées, notamment :

- i. inscrire chaque membre du personnel admissible dans les 31 jours suivant la date de son admissibilité, en s'assurant toujours que les critères d'admissibilité sont respectés;
- ii. s'assurer que les niveaux minimums de participation au régime sont maintenus;
- iii. s'assurer que chaque membre du personnel ayant adhéré à l'assurance y demeure admissible en respectant sans interruption le nombre d'heures minimum exigé;
- iv. s'assurer que le personnel non admissible est retiré de la liste des membres du personnel admissibles et que la protection est résiliée dans les délais prescrits;
- v. s'assurer que les membres du personnel qui doivent présenter une preuve de bonne santé (parce qu'ils ou elles avaient refusé d'adhérer au régime ou parce qu'ils ou elles y avaient adhéré en retard) la fournissent avant leur adhésion au régime;

3. UTILISATION ET MODIFICATION (SUITE)

UTILISATRICE OU UTILISATEUR AUTORISÉ AVEC L'ACCÈS LECTURE-ÉCRITURE

Par :

Signature _____
Signataire autorisé·e

Nom _____
(en lettres moulées)

Téléphone _____ Courriel _____

Titre _____ Date _____
JJ/MMM/AAAA